MYXLAB GIE - Biologie médicale Prélèvements _C2PR01

Sommaire

1. Objet et domaine d'application	2
2. Responsabilités	
3. Documents de référence	
4. Documents associés	3
5. Déroulement de l'activité	3
5.1. Principes	3
5.2. Salle(s) de prélèvements pour les prélèvements effectués au laboratoire	
5.3. Le matériel	4
5.4. Problèmes liés au prélèvement	
5.5. Conduite à tenir en cas de malaise à la suite de prélèvement	
5.6. Identification du préleveur	5
6. Logigrammes	8
6.1. Le déroulement du prélèvement au laboratoire	8
6.2. Le déroulement du prélèvement en établissement de santé	
6.2.1. Dossier enregistré avant le prélèvement	
6.2.2. Dossier enregistré après le prélèvement	
6.3. Le déroulement du prélèvement à domicile	. 11
7. Traçabilité et Archivage	. 11
8. Autoévaluation de la compréhension du mode opératoire	. 12

Prélèvements C2PR01

1. Objet et domaine d'application

Cette procédure décrit les responsabilités et les principes pour la réalisation des prélèvements dans les différents sites du laboratoire ou à l'extérieur : à domicile, en clinique...

Les modifications par rapport à la version précédente apparaissent en rouge.

2. Responsabilités

Le tableau suivant définit les habilitations pour les différents types de prélèvements :

Prélèvement Prélèvement	Technicien (1)	Infirmier (2)	Pharmacien Biologiste	Médecin Biologiste
Prélèvements sanguins veineux et capillaires	*	*	*	*
Prélèvements artériels - Gazométrie		*	*	*
Prélèvements bactériologiques, mycologiques, virologiques, parasitologiques au niveau des téguments, phanères et muqueuses facilement accessibles, à l'exception de biopsies.		*	*	*
Prélèvements gynécologiques à différents niveaux.			*	*
Frottis cervico-vaginal			*	*
Injection pour effectuer un test dynamique		*		*
Pose de cathéter		*		*
Saignées		*		*

- (1) Technicien disposant du certificat de capacité de prélèvements sanguins pour les prélèvements au laboratoire. Pour les prélèvements à domicile ou en clinique, technicien disposant du certificat de capacité de prélèvement + l'AFGSU Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau II en cours de validité.
- (2) Pour les infirmiers non salariés du laboratoire, une convention avec le laboratoire est établie.

3. Documents de référence

Cf. page 1, tableau « Référentiels ».

Prélèvements

C2PR01

4. Documents associés

Liste des analyses disponible sur le site internet du laboratoire

5. Déroulement de l'activité

5.1. Principes

- L'ensemble des documents relatifs au prélèvement et comportant l'ensemble des éléments clés est diffusé aux prélèveurs internes et mis à disposition des correspondants et prélèveurs externes sur le site internet du laboratoire.
- Le préleveur vérifie la concordance entre les analyses de la prescription et la codification sur la planche d'étiquettes.

Si discordance : Prévoir le recueil pour la réalisation de toute la prescription.

Redonner le dossier à l'accueil pour correction/ajout ...

• <u>IDENTITOVIGILANCE</u>: le préleveur, muni de l'ensemble des documents qu'il juge nécessaires (ordonnance, planche d'étiquettes, autodéclaration d'identité, photocopie de carte d'identité,...) vérifie l'identité du patient <u>en lui demandant, par une question ouverte, quel est son Nom d'usage – Non de naissance – Prénom – Date De Naissance.</u>

Le préleveur vérifie que l'identité du patient correspond à celle des documents.

Vérification par le préleveur de l'identité de personnes ne pouvant décliner leur identité (handicap, barrière de langue, nourrisson, grabataire, coma,...): le préleveur s'assure de la bonne identité du patient en demandant son identité à la personne accompagnant le patient (parent, infirmière,... les circonstances du contrôle de l'identité sont notées en post-it dossier); pour les patients hospitalisés à la polyclinique, le préleveur note sur l'ordonnance le nom de la personne ayant confirmé l'identité du patient.

- Après vérification de l'identité et selon son état, le patient est prélevé en position stable, assise ou allongée. Le préleveur le rassure et l'informe sur les conditions de prélèvement et leur sécurisation (cf. mode opératoire _C2MOPSANG « Prélèvements sanguins » pour plus de précisions).
- Le prélèvement est réalisé en fonction des analyses demandées et selon le mode opératoire correspondant au type de prélèvement en respectant les règles d'hygiène et de sécurité décrites dans la procédure _L1PR01 « Gestion des locaux et sécurité du personnel » et les règles d'élimination des déchets décrites dans la procédure _L2PR 02 « Elimination des déchets ».

Prélèvements

C2PR01

- L'identification des échantillons (étiquetage ou identification manuelle) s'effectue selon le mode opératoire _C3MOETIQ « Etiquetage des échantillons biologiques ». L'identification est réalisée par le préleveur, immédiatement après le prélèvement et sur tous les échantillons. Les échantillons identifiés manuellement sont toujours secondairement étiquetés, dans la mesure du possible l'identification initiale doit toujours rester visible.
- Les renseignements utiles (ex : thérapeutique, informations cliniques complémentaires,...) pour les opérateurs en aval (= secrétaire pour l'enregistrement, technicien pour le travail technique, biologiste pour l'interprétation des résultats) sont demandés par le préleveur et notés, selon le cas, sur l'ordonnance, planche d'étiquettes, fiche de transmission de prélèvement, fiche de renseignements cliniques _C2ENR..., etc., chaque fois que nécessaire.
- Dans le cadre des prélèvements effectués par un professionnel de santé (médecins, infirmiers, y compris ceux exerçant dans un établissement de santé), la fiche de transmission de prélèvement (_C2ENR 03) doit être renseignée, le préleveur est tracé sur le dossier du patient sur le SIL.

5.2. Salle(s) de prélèvements pour les prélèvements effectués au laboratoire

Chaque salle est identifiée et adaptée pour respecter les règles de confidentialité, d'hygiène et de sécurité. L'entretien des salles ainsi que le réapprovisionnement en matériel sont assurés quotidiennement par l'agent d'entretien ou le préleveur, et enregistrés sur L3ENR01 « Opérations régulières de nettoyage et d'entretien des locaux ».

5.3. Le matériel

Pour les prélèvements au laboratoire :

Chaque salle est équipée du matériel nécessaire aux différents types de prélèvement (gants, garrots, coton, pansements, antiseptique, aiguilles, écouvillons, pinces, spéculums, tubes, pots, boites de récupération des déchets ...). Les modes opératoires de prélèvement indiquent le matériel nécessaire pour chaque type de prélèvement.

Le préleveur vérifie qu'il dispose du matériel nécessaire avant de faire le prélèvement.

Pour les prélèvements à domicile et en clinique:

Le préleveur habilité à effectuer des prélèvements à domicile ou en établissement de santé dispose d'une mallette contenant le matériel nécessaire à chaque type de prélèvement (coton, antiseptique, garrot, sparadrap, aiguilles, boite de récupération des aiguilles, tubes,...). Pour les prélèvements à domicile, les échantillons biologiques prélevés sont transportés dans des boites de prélèvements étiquetées réglementairement « MATIERE BIOLOGIQUE . CATEGORIE B » avec le logo UN3373.

Pour les prélèvements en clinique, les échantillons biologiques prélevés sont transportés en sachets plastiques individuels (+ documents joints).

Prélèvements

C2PR01

5.4. Problèmes liés au prélèvement

En cas de difficultés pour un prélèvement, un biologiste est immédiatement prévenu.

5.5. Conduite à tenir en cas de malaise à la suite de prélèvement

• Prélèvements effectués au laboratoire :

Garder son calme et retirer l'aiguille une fois le prélèvement terminé (dans le meilleur des cas), ne pas blesser ou laisser se blesser le patient en cas d'agitation ou de perte de connaissance.

Comprimer l'endroit de la ponction avec un coton.

Allonger le patient, surélever les jambes, supprimer toute cause de compression du cou (foulard, cravate, col trop serré). La perte de connaissance est en général une chute de tension liée au malaise vagal, on rétablira la tension par l'élévation des jambes.

Parler fort pour le faire revenir à lui, le stimuler, ne jamais le frapper.

Humecter un tampon et le passer sur son visage.

Contrôler les fonctions respiratoires et cardiaques, faire respirer calmement.

Donner éventuellement de l'eau, du sucre en sublingual.

Ne pas installer la personne en salle d'attente, attendre le retour total à la conscience (ne pas précipiter son départ, garder le patient au labo au moins 10 min.).

Dans tous les cas, ne jamais laisser le patient sans surveillance, lui déconseiller de prendre le volant lorsqu'il quitte le laboratoire.

Dans les cas graves : prévenir le biologiste. Appeler un médecin pour une intervention rapide (SAMU = 15), pour la Polyclinique amener le patient aux urgences.

- Prélèvements effectués en clinique : prévenir l'infirmière du service qui prendra les mesures nécessaires.
- Prélèvements effectués à domicile: mêmes principes que pour les prélèvements effectués au labo.

5.6. Identification du préleveur

- Préleveur interne :

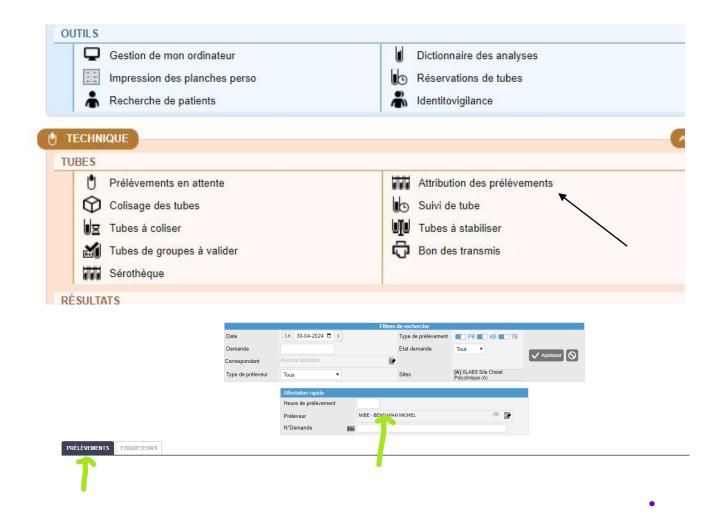
Deux possibilités

- 1. Le préleveur responsable du prélèvement est tracé sur le dossier du patient sur le SIL. Lorsqu'il effectue un prélèvement, le préleveur interne doit vérifier sur la planche d'étiquettes qu'il est bien identifié comme « le » préleveur sur le dossier du patient, si ce n'est pas le cas il doit modifier impérativement le code préleveur sur le SIL et noter ses initiales sur la planche d'étiquettes.
- 2. Le préleveur n'est pas identifié. Notamment sur le site A le matin, les secrétaires n'enregistrent pas le nom du préleveur. Le préleveur, au moment du prélèvement, conserve la planche étiquettes (ou s'il faut la transmettre en technique, le préleveur garde une étiquette).

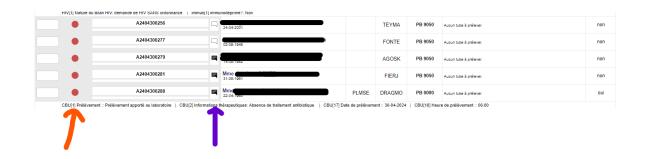
Prélèvements

C2PR01

Régulièrement, le préleveur va dans le menu attribution des prélèvements et coche les prélèvements qu'il a réalisé. Il peut également rajouter des commentaires.



Onglet prélèvement et se mettre sur le bon préleveur. Si on se connecte avec son login, le nom du préleveur sera le le nom du login.



Prélèvements

_C2PR01

Cliquer sur le rond rouge qui passe au vert (fléche rouge) et si on veut rajouter un commentaire cliquer sur la bulle (flèche bleue).

Une vérification régulière permet de vérifier qu'il n'y a pas eu d'oubli. Les prélèvements à compléter sont ceux n'ayant pas le code 0000.

- Préleveur externe :

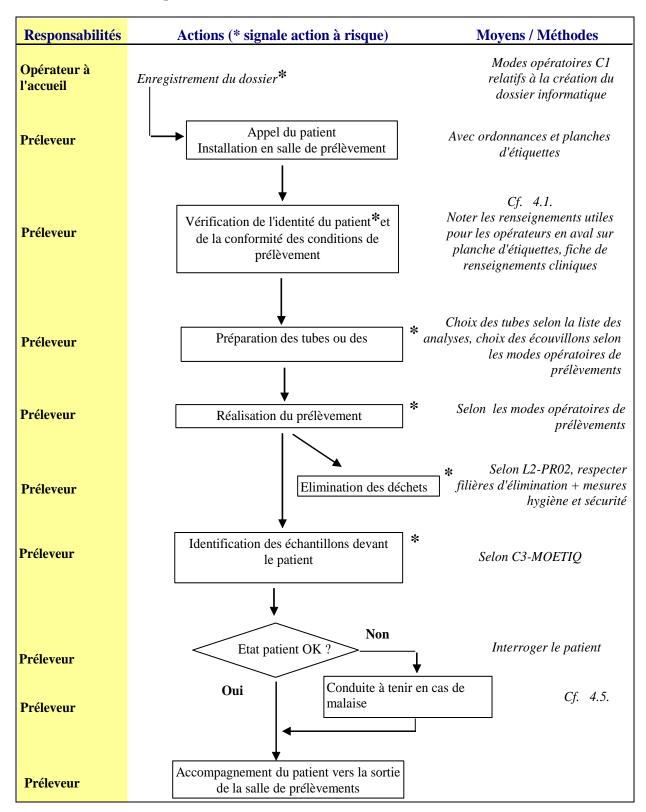
Le préleveur doit s'identifier sur la fiche de prélèvement dans la zone « prélevé par ... » , il est tracé sur le dossier du patient.

Prélèvements

_C2PR01

6. Logigrammes

6.1. Le déroulement du prélèvement au laboratoire

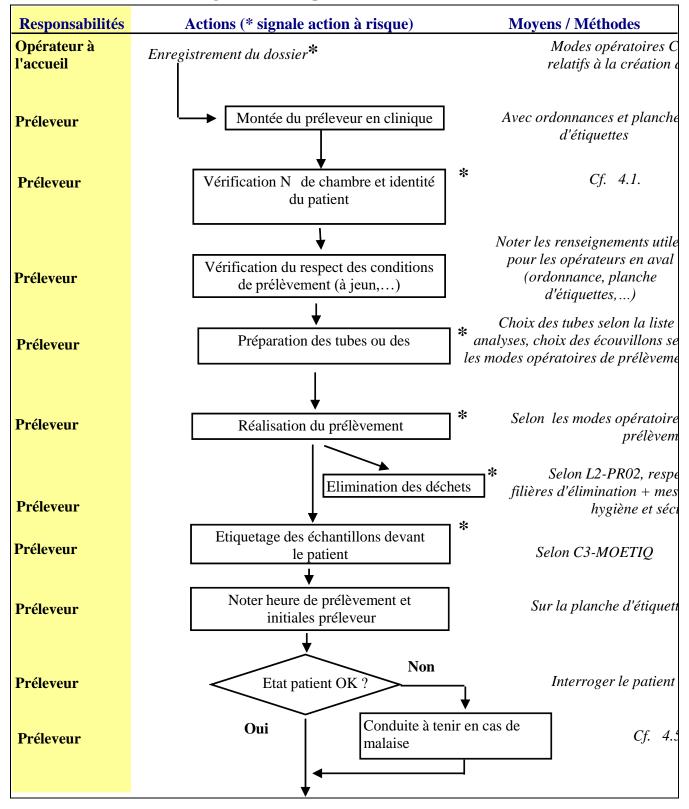


Prélèvements

C2PR01

6.2. Le déroulement du prélèvement en Etablissement de santé

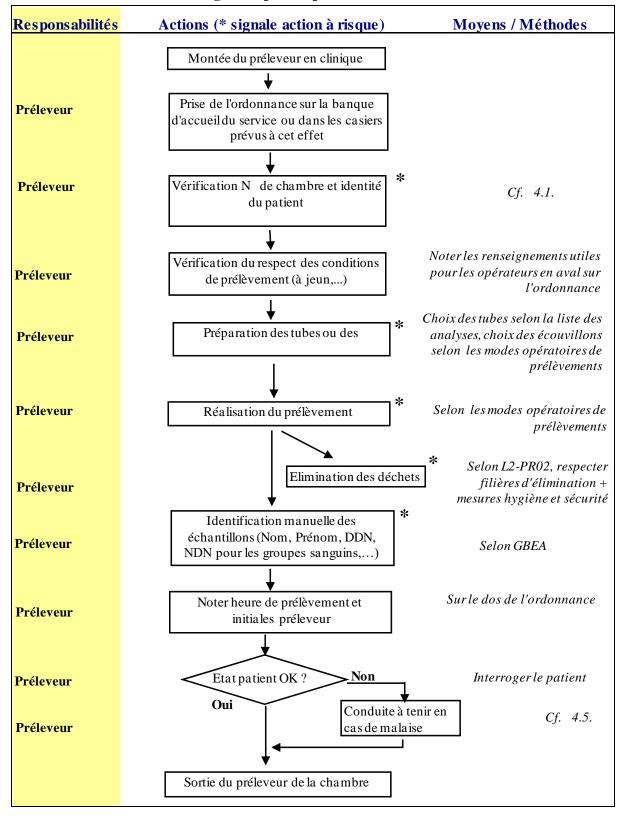
6.2.1. Dossier enregistré avant le prélèvement



Prélèvements

C2PR01

6.2.2. Dossier enregistré après le prélèvement

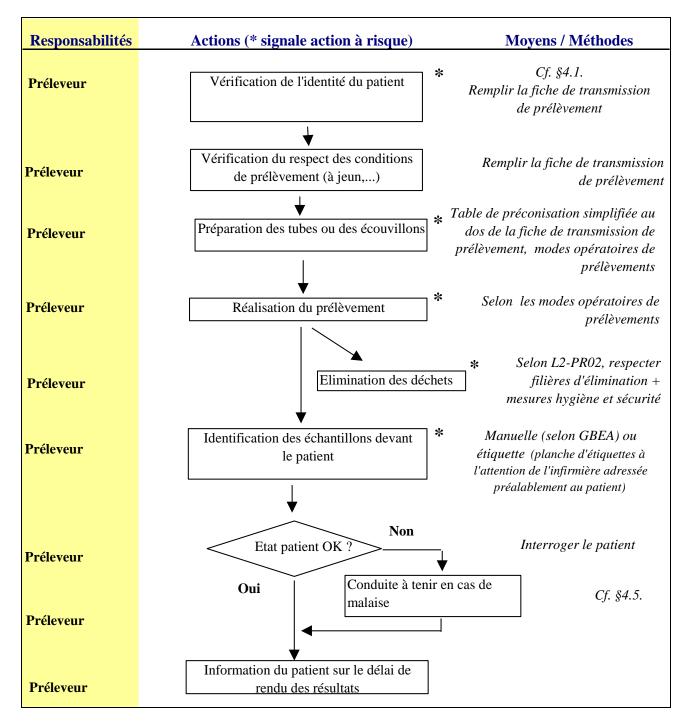


Prélèvements

C2PR01

6.3. Le déroulement du prélèvement à domicile

Lorsque le prélèvement à domicile est réalisé par un personnel externe au laboratoire, le patient peut prendre contact au préalable avec le laboratoire.



7. Traçabilité et Archivage

Les fiches de transmission de prélèvement sont scannées dans les dossiers patients sur le SIL.

Prélèvements

C2PR01

8. Autoévaluation de la compréhension du mode opératoire

Chacun peut à la fin de la lecture évaluer sa compréhension du mode opératoire à l'aide de cette grille.

	_C2P	R01 « Prélèvements »	
	Vérificati	on des connaissances	
	QC	M : Vrai ou faux	
	Ce questionnaire non e	xhaustif se veut avant tout pédagogique	
NOM:	Prénom :	Site :	

	Votre compréhension de _C2PR01 « PRELEVEMENTS Procédure »	VRAI	FAUX
1	Un technicien ne disposant pas de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) peut effectuer des prélèvements sanguins à domicile		
2	Un frottis cervico-vaginal peut être effectué par un Pharmacien Biologiste		
3	Une convention entre le laboratoire et les infirmiers libéraux de ville qui apportent les boites de prélèvement doit être établie		
4	L'ensemble des documents relatifs au prélèvement et comportant l'ensemble des éléments clés est diffusé aux préleveurs externes au laboratoire sur le site internet du laboratoire		
5	Tout préleveur doit vérifier strictement Nom d'usage—Prénom — Date de naissance avant chaque prélèvement par une question fermée, par exemple : vous êtes bien Jacques Martin, né le 1/1/1950		
6	Le préleveur doit vérifier l'identité d'une personne ne pouvant décliner son identité auprès d'une tierce personne		
7	La vérification auprès d'une infirmière de l'identité d'un nourrisson prélevé à la établissement de santé doit être annotée sur l'ordonnance, à fin de traçabilité sur le SIL		
8	Les échantillons prélevés peuvent être primo-identifiés par une autre personne que le préleveur		
9	Une infirmière réalisant des prélèvements à domicile doit noter les informations nécessaires à la bonne interprétation des résultats sur la « Fiche de transmission de prélèvement »		
10	Le préleveur doit vérifier qu'il est bien identifié comme LE préleveur sur le dossier du patient ou sur la fiche de transmission du prélèvement		

Date: Signature: